



PAR M. JEAN-LOUIS SANCHEZ,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'OBSERVATOIRE
NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE

FACE AU DÉCLIN DE LA CITOYENNETÉ : UNE AUTRE AMBITION POUR LE BÉNÉVOLAT

On a longtemps cru que la crise de confiance (illustrée par une multitude de sondages récents) de nos concitoyens était principalement due à la précarisation de l'emploi. Aujourd'hui, on découvre enfin que d'autres formes de précarité sont aussi pathogènes : celles des liens sociaux et des repères.

Notre société doit donc s'engager dans une restructuration complète de notre modèle de société trop souvent caractérisé par une prégnance des droits et une ignorance des devoirs. Et, dans cette perspective, une priorité semble incontournable : celle de la redéfinition de la citoyenneté à travers, notamment, la mise en œuvre d'un processus de développement massif du bénévolat.

C'est d'autant plus nécessaire que, paradoxalement, le monde associatif, de même que les services publics susceptibles d'accueillir des bénévoles, souffrent cruellement d'un manque de candidats. Certes, on recense bien 16 millions de bénévoles, soit près du tiers des Français de plus de 18 ans. Mais, si l'on y regarde de plus près, seuls 40 % d'entre eux sont des bénévoles dits « réguliers », parce que disponibles quelques heures chaque semaine. Les autres ne participent que ponctuellement à l'organisation d'une fête de quartier ou d'un événement sportif.

D'ailleurs, bien des associations sont d'ores et déjà confrontées à d'importantes difficultés. Dans un contexte de vieillissement de leurs effectifs et d'inflation bureaucratique, elles peinent à trouver des bénévoles susceptibles de prendre des responsabilités d'encadrement. Et dans les secteurs les plus « chronophages », comme l'est le domaine de la solidarité, les difficultés sont telles qu'elles menacent les activités engagées.



Il s'avère donc urgent de promouvoir une politique du bénévolat, inspirée des pays anglo-saxons, où il peut se déployer sans la moindre entrave ; au point que l'on s'excuse de ne pas être bénévole quand on est empêché de l'être.

LE BÉNÉVOLAT AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC

Une révolution culturelle qui nécessiterait d'abandonner certains schémas ancrés dans nos mentalités. Au XIX^{ème} siècle, le bénévole était essentiellement la personne dévouée qui aidait les plus déshérités... Le nouveau bénévolat est celui de l'habitant qui agit bien au-delà des seules actions caritatives, sur tous les chantiers où son expérience peut servir (social, éducatif, environnemental...). **Il ne se confond ni avec la charité ni avec la militance. Il est avant tout une relation d'échange et de réciprocité qui conduit à une forme d'accomplissement.** Il exprime donc, concrètement, un choix de vie qui fait de l'interdépendance la condition de son épanouissement.

C'est grâce à cette conception du bénévolat que celui-ci pourra être étendu aux services publics, dans une logique de complémentarité avec les professionnels et s'imposer comme une valeur ajoutée au service proposé aux usagers, en enrichissant la relation au public d'une dimension moins formelle et plus spontanée. D'ailleurs, chaque fois qu'un établissement



public a osé associer des bénévoles à son fonctionnement, l'amélioration de la qualité du service rendu en a renforcé la fréquentation au point de produire, par contrecoup, le recrutement de nouveaux salariés. On est loin du discours convenu selon lequel le bénévolat serait une manière de combler, à moindre coût, un service défaillant.

Une réalité qu'il faut faire connaître pour répondre à ceux qui s'abritent derrière des a priori idéologiques

On recense 16 millions de bénévoles, soit près du tiers des Français de plus de 18 ans

pour affirmer que le bénévolat tue l'emploi. On voit donc bien la nécessité d'engager un véritable combat pour ancrer le bénévolat, non plus seulement

dans le mouvement associatif, mais aussi dans l'ensemble des administrations et institutions ouvertes au public.

Serait-il inconvenant, par exemple, de proposer que 250 000 enfants suivis par les services de protection de l'enfance bénéficient chacun du soutien d'un référent bénévole ? Tout le monde y gagnerait en empathie et en efficacité. Plus globalement, l'école ne pourrait-elle pas devenir l'espace privilégié de l'accompagnement bénévole ? Une option d'autant plus souhaitable que l'école ne changera, ne se reposera dans sa vocation éducative que par l'ou-

verture sur son environnement et en lien avec toutes les institutions concernées. Celles-ci pourraient alors diversifier et multiplier les actions de soutien à la scolarité et à l'éducation civique, sans adjonction de dépenses supplémentaires, en s'appuyant sur les compétences des retraités.

De même, les acteurs associatifs retrouveraient, par les nouvelles opportunités qu'offrirait l'école, ainsi recentrée sur le lien social, de stimulantes perspectives d'action sur l'échange de savoirs, le soutien à la parentalité, les activités périscolaires. L'école pourrait ainsi se muer en véritable laboratoire de l'engagement et entraîner dans son sillage l'évolution du quartier, de la ville et de ses habitants vers une perception plus dynamique du vivre ensemble.

Mais, si les raisons de croire en cette profonde évolution du bénévolat sont bien établies, sa mise en œuvre est plus aléatoire. En effet, le bénévolat ne se décrète pas. Il se cultive dans la proximité.

LE GRAND DESSEIN DE L'ÉLU LOCAL

Bien sûr, l'Etat peut encourager des initiatives comme celle de France Bénévolat qui soutient les associations en quête de bénévoles, contribue à leur formation, les informe de leurs droits. Il peut aussi prendre des mesures pour faciliter le quotidien des bénévoles

(comme le financement d'assurances ou la création de chèques-repas...). Surtout, il est le seul à pouvoir mettre en place un service civique pour les jeunes, comme il l'a fait récemment. Ces inflexions nationales sont utiles. **Mais c'est des élus locaux que l'on peut attendre l'avènement d'une ère nouvelle pour le bénévolat.** D'abord, leur propre dévouement insuffisamment reconnu peut servir de référence quand on veut susciter l'engagement. Ensuite, c'est quotidiennement et sur les lieux de vie qu'il faut communiquer sur l'intérêt d'être bénévole. En engageant des actions avec les écoles, collèges et lycées, mais aussi avec les entreprises et les caisses de retraite, en sensibilisant tous les salariés pour qu'ils participent à cette promotion...

De même, c'est dans la proximité que l'on peut diversifier l'offre de bénévolat qui ne peut être durable que s'il est source de plaisir. Trop d'acteurs de terrain font aujourd'hui le constat absurde que coexistent des initiatives qui périssent faute de bénévoles, et des bénévoles potentiels qui ne parviennent pas à

Le nouveau bénévolat est celui de l'habitant qui agit bien au-delà des seules actions caritatives

suffisamment large pour offrir le plus grand choix. Pourtant, il est assez rare qu'elles prennent la mesure de l'enjeu et que cela aboutisse à la mobilisation de l'ensemble de leurs équipements et services, tant pour recenser les besoins que pour promouvoir le bénévolat et repérer les bénévoles potentiels. Ainsi, par exemple, les services techniques des villes (parcs et jardins, voirie, mobilier urbain...) ne sont jamais sollicités dans ce sens, alors qu'ils pourraient renforcer le lien avec les familles par la distribution de prospectus, la réalisation d'enquêtes...

C'est vrai aussi des services consacrés au sport, à la culture, au social, aux requêtes administratives, à la police municipale, qui pourraient être davantage mis à contribution pour attirer dans leur sillage leurs divers partenaires (entreprises, caisse de protection sociale, administrations diverses...). Avec comme perspective d'aboutir à la création dans chaque ville d'un espace de rencontre, véritable « maison de la Fraternité » animée par des habitants et des associations pour orienter et accompagner les personnes dans la construction d'un parcours bénévole en adéquation avec leurs envies et les besoins du territoire.

En attendant, il serait à tout le moins nécessaire de redéfinir la vocation des forums locaux et des évé-



nements similaires organisés par les villes pour faire connaître le monde associatif. On y promeut surtout des prestations de services, alors qu'ils devraient d'abord servir à valoriser l'engagement. Faisons des Forums des associations des « Forums des associations et du bénévolat ».

De même qu'il serait possible d'imaginer une bonification des subventions aux associations, en fonction du dynamisme du bénévolat en leur sein. Une manière de souligner que le soutien à la vie associative et le soutien au bénévolat ne peuvent être dissociés, car ils constituent les deux portes d'entrée d'une même politique d'encouragement à la citoyenneté. Cela peut paraître ambitieux, mais l'urgence des transformations sociales appelle aujourd'hui la redéfinition de la plupart des règles du jeu concernant non seulement l'action publique, mais aussi l'action associative.

Ce n'est qu'à ces conditions que notre pays restaurera la confiance envers les institutions et s'attaquera ainsi efficacement à la déliquescence du vivre ensemble. ■

NOTA

Jean-Louis SANCHEZ est également :
 - Président fondateur du Collectif Appel à la Fraternité (Missionné pour la promotion de la Grande Cause nationale 2004),
 - Directeur de publication du Journal de l'Action sociale,
 - Fondateur de l'Institut national du Développement social,
 - Auteur de « La promesse de l'autre – Parce qu'une société désunie est une société désarmée », éd. Les liens qui libèrent, octobre 2013.

i Ainsi, une étude menée par l'Observatoire de l'action sociale (ODAS) à Tournon-sur-Rhône (Ardèche), auprès d'un échantillon représentatif de la population, montre sans ambiguïté l'existence d'un potentiel important d'adultes et de jeunes disponibles mais non sollicités : « Le bénévolat à Tournon-sur-Rhône et à Tain-L'Hermitage », 2007 ; résultats disponibles sur www.odas.net.

ii Centre d'analyse stratégique, « Développer, accompagner et valoriser le bénévolat », Note d'analyse n° 241, septembre 2011.

iii Au Québec par exemple, parce que la demande de portage de repas par les personnes âgées correspondant avant tout à un besoin de relations sociales, les repas sont systématiquement distribués avec le concours de bénévoles, qui peuvent prendre le temps de l'écoute.

iv La création du service civique en 2010 sous l'impulsion de Martin Hirsch devrait concerner plus de 20 000 jeunes et servir de champ d'expérimentation pour un projet beaucoup plus significatif qu'il faudrait rapidement oser concrétiser : la mise en œuvre d'un service civique obligatoire pour tous les jeunes.